



**Communiqué de presse de l'Union
Luxembourgeoise des
Consommateurs
(Lëtzebuerger Konsumenteschutz)**



**L'ULC adresse ses revendications
aux députés européens luxembourgeois**

L'ULC se félicite du fait que l'un des députés européens luxembourgeois rejoint la très importante Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs. Les deux domaines, malgré des rumeurs de dissociation, n'ont pas été séparés. L'ULC estime qu'il s'agit d'une décision sage et suivra les travaux de cette commission avec grand intérêt.

Par ailleurs, l'ULC a envoyé aux députés européens luxembourgeois un guide en huit étapes appelé « gagner la confiance des consommateurs ». Ce guide, élaboré par le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) en coopération avec ses associations membres, dont l'ULC qui en est membre fondateur, reprend de façon précise les revendications des consommateurs dans huit domaines à savoir: santé, énergie et durabilité, services financiers, contrats de consommation, alimentation, monde numérique, sécurité et action de groupe. Les revendications du BEUC et de l'ULC se résument ainsi :

- Placer la protection de la santé des consommateurs avant toute autre considération
- Garantir à tous les consommateurs de l'UE un accès au service d'énergie de leur choix sans compromettre les besoins des générations actuelles et futures.
- Garantir l'accès à des services financiers transparents et abordables, ce qui comporte une information complète des consommateurs.
- Renforcer les droits et la protection des consommateurs lorsqu'ils achètent des biens et des services au magasin comme sur internet.
- Aider les consommateurs à faire facilement des choix éclairés, améliorer l'accès à des aliments sûrs et sains.
- Donner le pouvoir aux consommateurs de jouer un rôle central au cœur d'un marché numérique sans danger.
- Garantir des produits sûrs et réduire l'exposition des consommateurs et de l'environnement aux substances chimiques dangereuses.
- Indemniser pleinement tous les consommateurs de l'UE qui ont subi des dommages causés par le même commerçant.

L'ULC pour sa part va revenir dans les semaines à venir sur ce catalogue de revendications et compte pour sa réalisation sur l'appui des députés européens luxembourgeois.

L'ULC rappelle d'autre part que sur le plan national, elle a fait tenir un catalogue de revendications au formateur du gouvernement, sur lesquelles elle reviendra après formation du nouveau gouvernement.

L'ULC attend que ses revendications trouveront leur impact dans le programme gouvernemental à venir.

Howald, le 16 juillet 2009